



## EXTRAIT DU REGISTRE DES

# Délibérations du conseil municipal

*Séance du 2 septembre 2024*

Nombre de conseillers :

- en exercice : 13
- présents : 10
- votants : 10

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 28 août 2024, s'est réuni le 2 septembre 2024 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, maire et avec Lydie CHANEZ pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Lydie CHANEZ, Gérard MUGNIOT, Marion BLONDEAU, Michaël FUMEY, Sébastien GUILLAUME, Élodie MELET, Séverin PASKIEWICZ, Philippe SCHENCK, Jérôme SERRETTE.

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Joël ALPY, Camille BARBAZ, Jean-Yves QUETY.

---

**Objet : Droit de préemption forestier  
Parcelles 331 AH 211 et 212 (La Malaclaire)**

Mme Lydie CHANEZ indique que par courrier reçu en juillet dernier, Me Guillaume LORISSON, notaire à Dijon, sollicite la Commune dans le cadre de l'exercice de son droit de préemption forestier à l'occasion de la vente des parcelles cadastrées 331 AH 211 (1 ha 02 a 50 ca) et 331 AH 212 (1 a 04 ca), au prix total de 20 000 €.

Compte tenu de l'impossibilité de ne préempter que la parcelle 331 AH 212, limitrophe du domaine forestier communal soumis au régime forestier, le conseil municipal décide à l'unanimité de renoncer à la préemption des deux parcelles et donne délégation à M. le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Florent SERRETTE